



Droits d'engagement et amendes sportives 2017

Les montants sont soumis à l'indexation (Indice de départ 30/11/2016).

Lexique :

Compétitions organisées par la FFBN = Championnats FFBN, Ethias Swimming Trophy, Ethias Challenge Jeunesse et Ligue des figures nage synchronisée

Compétitions organisées par les districts = Championnats de District (A et Promotions)

Compétition cercle = toutes les autres compétitions organisées par un cercle.

GENERALITES		
Droit d'inscription et forfaits lors d'une compétition cercle :		
- individuel	0,71€/inscription	Droits dûs à la FFBN
- relais	0,71€/inscription	Droits dûs à la FFBN
- forfait non-déclaré *	10,16€/journée/nageur ou relais	Droits dûs à la FFBN
Délégué de cercle aux compétitions :		
- Absence ou non présentation du délégué du cercle auprès du juge-arbitre <u>lors des compétitions organisées par la FFBN</u>	40,66€/journée.	Amendes dues à la FFBN
- Absence ou non présentation du délégué du cercle auprès du juge-arbitre <u>lors des compétitions organisées par les Districts</u>	40,66€/ journée	Amendes dues au District concerné.
- Absence ou non présentation du délégué du cercle auprès du juge-arbitre <u>lors des compétitions des cercles</u>	40,66€/journée	
Organisations des Championnats de Districts		
- Droit d'organisation par demi-journée	254,12€ maximum	Droit dû au District concerné
Juges-arbitres lors des compétitions organisées par les cercles.		
- Défraiement du juge arbitre par avant-programme	15,25€	À charge du cercle organisateur

* Les clubs ont la possibilité d'informer de tout désistement **24h00** avant le premier départ par mail au bureau de district où se déroule la compétition avec copie au club organisateur. Dans le cas contraire, tout forfait au départ sera considéré comme « forfait non-déclaré ».

Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.

Sur décision du Conseil d'Administration : 30% des droits de départs et des forfaits seront ristournés au bureau de district du club organisateur.



NATATION & MASTERS				
Officiels:				
Règle général :				
De 1 à 10 nageurs -> 1 officiel				
De 11 à 20 nageurs -> 2 officiels				
De 21 à 30 nageurs -> 3 officiels				
Plus de 30 nageurs -> 4 officiels				
- Nombre insuffisant d'officiels lors des compétitions organisées par la FFBN (amende calculée sur base d'un système « bonus-malus » par année civile.		25,41€/officiel/demi-journée		Amendes dues à la FFBN
- Nombre insuffisant d'officiels lors des compétitions organisées par les districts et par les cercles (amende calculée sur base d'un système « bonus-malus » par année civile.		25,41€/officiel/demi-journée		Amendes dues au District concerné
Championnats Francophones, Ethias Swimming Trophy et Ethias Challenge Jeunesse				
- Droit d'inscription individuel		5,08€		Droits dus à la FFBN
- Droit d'inscription relais		8,13€		
- Forfait non-déclaré *		20,33€/journée/nageur ou relais		Amendes dues à la FFBN
- Désistement hors délais pour une finale		75,24€/finale/nageur		
- Abandon (Ne pas avoir terminé sa course)		20,33€		
- Comportement antisportif		25,41€		
- Inscriptions non-conformes		50,82€		
- Inscriptions hors-délais		635,31€		
- Amendes pour dépassement des temps-limites				
50/100m 200m 400m 800/1500m				
0,01s>1,00s 0,01s>2,00s 0,01s>3,00s 0,01s>5,00s		3,05€		
1,01s>2,00s 2,01s>4,00s 3,01s>6,00s 5,01s>10,00s		6,09€		
+ 2,00s + 4,00s + 6,00s + 10,00s		20,33€		
Championnats de Districts (A et Promotions)				
- Droit d'inscription individuel		3,05€		Droits dus au District concerné
- Droit d'inscription relais		5,08€		
- Forfait non-déclaré **		20,33€/journée/nageur ou relais		Amendes dues au District concerné
- Abandon (Ne pas avoir terminé sa course)		10,16€		
- Comportement antisportif		20,33€		
- Inscriptions non-conformes		50,82€		
- Amendes pour dépassement des temps-limites				
50/100m 200m 400m 800/1500m				
0,01s>1,00s 0,01s>2,00s 0,01s>3,00s 0,01s>5,00s		2,54€		
1,01s>2,00s 2,01s>4,00s 3,01s>6,00s 5,01s>10,00s		5,08€		
+ 2,00s + 4,00s + 6,00s + 10,00s		10,16€		

* Les clubs ont la possibilité d'informer de tout désistement **48h00** avant le premier départ par mail au bureau de la FFBN. Dans le cas contraire, tout forfait au départ sera considéré comme « forfait non-déclaré ».

Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.

** Les clubs ont la possibilité d'informer de tout désistement **24h00** avant le premier départ par mail au bureau du district où se déroule la compétition. Dans le cas contraire, tout forfait au départ sera considéré comme « forfait non-déclaré ».

Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.





NAGE SYNCHRONISEE et MASTERS		
Officiels:		
Règle général : De 1 à 4 nageurs -> 1 juge + 2 aides secrétariat De 5 à 10 nageurs -> 2 juges + 2 aides secrétariat Plus de 10 nageurs -> 3 juges + 2 aides secrétariat		
- Nombre insuffisant de juges ou/et aides au secrétariat lors des compétitions organisées par la FFBN	25,41€/juge-aide/compétition	Amendes dûes à la FFBN
- Nombre insuffisant de juges ou/et aides au secrétariat lors des compétitions organisées par les districts et par les cercles	25,41€/juge-aide/compétition	Amendes dûes au District concerné
Championnats Francophones, et Ligue des figures		
- Droit d'inscription individuel/solo/figures	5,08€	Droits dûs à la FFBN
- Droit d'inscription duo	6,09€	
- Droit d'inscription team/combiné	8,13€	
- Forfait non-déclaré *	20,33€/journée/nageur ou duo ou team ou combiné	Amendes dûes à la FFBN
- Abandon	20,33€	
- Comportement antisportif	25,41€	
- Inscriptions non-conformes	50,82€	
- Inscriptions hors-délais	635,31€	

* Les clubs ont la possibilité d'informer de tout désistement **48h00** avant le premier départ par mail au bureau de la FFBN. Dans le cas contraire, tout forfait au départ sera considéré comme « forfait non-déclaré ».
Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.

EAU LIBRE et MASTERS		
Championnats Francophones.		
- Droit d'inscription individuel	5,08€	Droits dûs à la FFBN
- Forfait non-déclaré *	20,33€/journée/nageur	Amendes dûes à la FFBN
- Abandon (Ne pas avoir terminé sa course)	20,33€	
- Comportement antisportif	25,41€	
Championnats de Districts.		
- Droit d'inscription individuel	3,05€	Droits dûs au District concerné
- Forfait non-déclaré **	20,33€/journée/nageur ou relais	Amendes dûes au District concerné
- Abandon (Ne pas avoir terminé sa course)	10,16€	
- Comportement antisportif	20,33€	

* Les clubs ont la possibilité d'informer de tout désistement **48h00** avant le premier départ par mail au bureau de la FFBN. Dans le cas contraire, tout forfait au départ sera considéré comme « forfait non-déclaré ». Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.

** Les clubs ont la possibilité d'informer de tout désistement **24h00** avant le premier départ par mail au bureau du district où se déroule la compétition. Dans le cas contraire, tout forfait au départ sera considéré comme « forfait non-déclaré ». Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.